Evaluation d'Impact sur la Santé sur le projet de requalification des espaces publics au Pontreau

Congrès SFSP - 14 octobre 2021

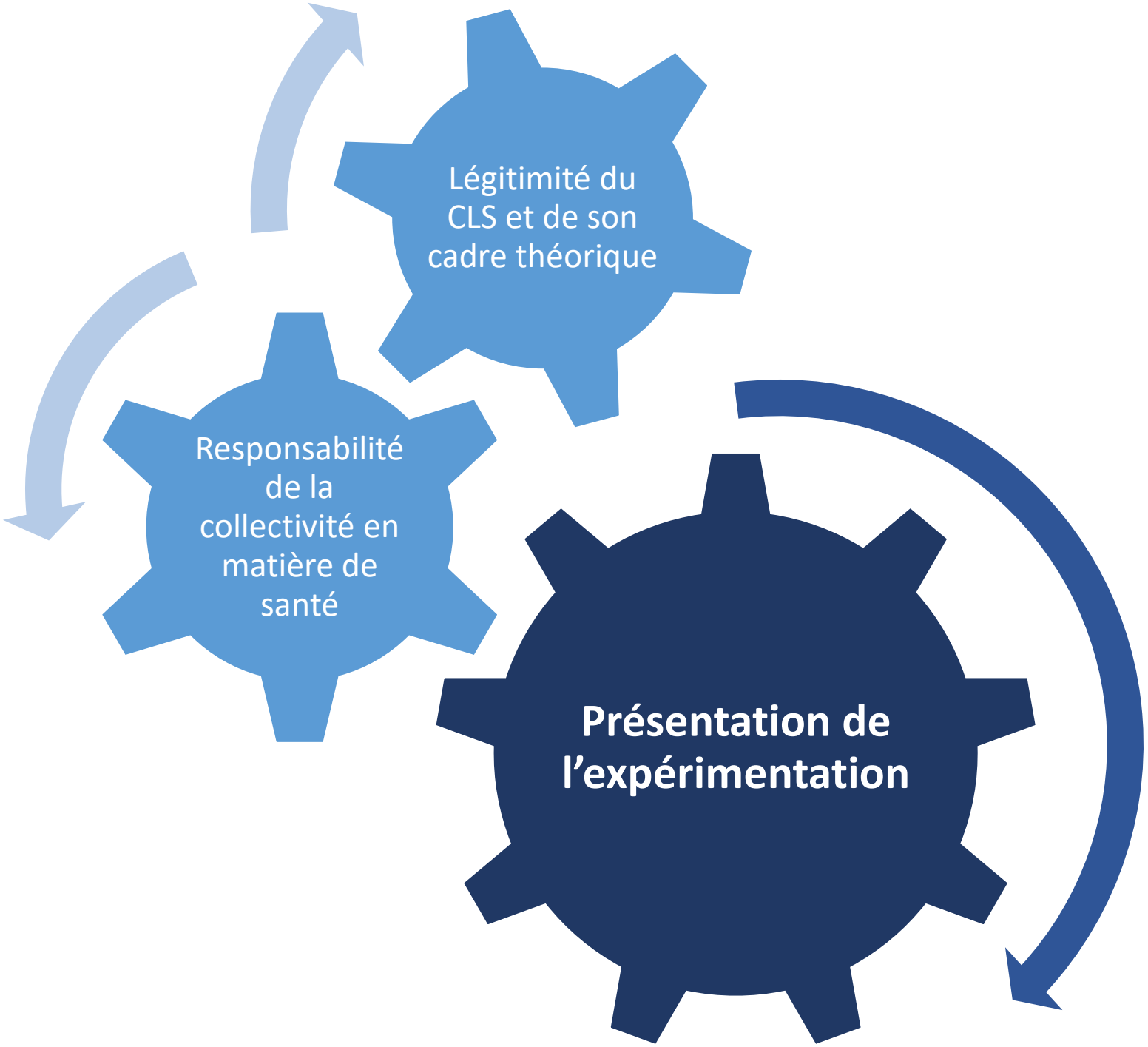
Légitimité du CLS et de son cadre théorique
Responsabilité de la collectivité en matière de santé
Présentation de l'expérimentation

L'objet de la première EIS Niortaise : la requalification des espaces publics en pieds d'immeubles au Pontreau

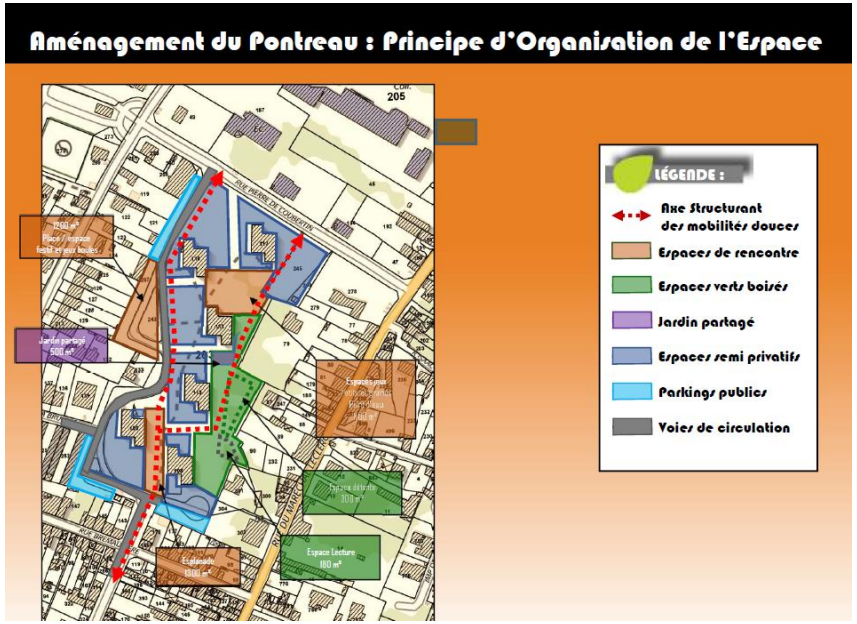

- Le Contrat de ville, « laboratoire d'expérimentations »
- Le Pontreau, nouvel entrant dans la géographie prioritaire
- Enjeu d'amélioration de l'image du quartier et de perception du cadre de vie
- Adhésion du Conseil citoyen à la démarche
- Intégration aux dispositifs cadres : CLS, convention ANRU, SCoT, Niort Durable 2030

Etapes phares de la démarche

2017 : Présentation aux habitants et au COPIL du Contrat de Ville

2018 : Obtention de la subvention ARS, programme par le bureau d'étude de la Ville

Mars 2019 : Premier groupe décisionnel de l'EIS (élus Ville et Agglo, Etat, ARS, Ireps)

Septembre 2019 : Formation COMODEIS (techniciens Ville et Agglo, Etat, bailleur, Conseil citoyen)

Septembre 2019 à Mars 2020 : Réalisation de l'étude par Novascopia, validation des recommandations

Eté 2020 : Intégration des recommandations au cahier des charges de la maîtrise d'œuvre

Septembre 2020 à Juin 2021 : Définition de la stratégie d'évaluation des recommandations

Septembre 2021 : Présentation de la démarche aux nouveaux élus, validation de la méthode d'évaluation et d'essaimage

2022 – 2024 : Réalisation des travaux, intégration de la coordinatrice CLS au cotech des travaux

2021 – 2026 : Recueil et partage des indicateurs de la stratégie globale d'évaluation

Cadrage de l'EIS

✓ **4 déterminants** :

- **ESPACES PUBLICS ET PRATIQUES SOCIALES**
- **ESPACES VERTS ET NATURE EN VILLE**
- **MOBILITES ET DEPLACEMENTS**
- **GESTION DES DECHETS, PROPRETE ET HYGIENE**

✓ **3 groupes de population :**

- Les résidents des tours
- Les enfants et les adolescents
- Les personnes âgées et personnes à mobilité réduite

✓ **Méthode participative**

Contenus des recommandations

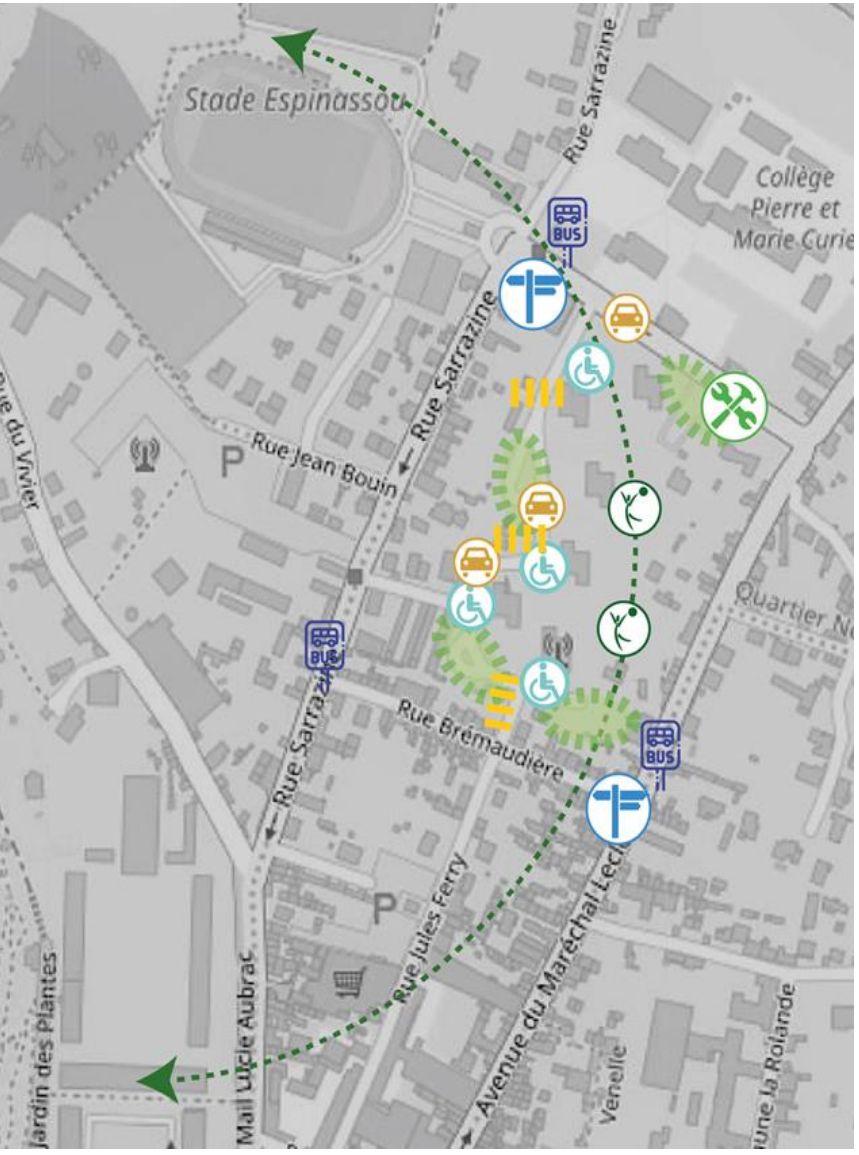

24 recommandations concrètes, visant à :

- favoriser la **co-conception des espaces publics** vers des aménagements ludiques, sportifs et sécurisants.
- inscrire le **végétal comme facteur d'identité du quartier**, et intégrer des équipements favorables à l'activité physique et au jardinage.
- **ajuster la place accordée aux stationnements** en pied d'immeubles aux personnes les plus en besoin, en privilégiant le verdissement de ces stationnements, ainsi que les mobilités actives et la sécurité routière.
- Inscrire la **gestion des déchets** dans une logique de «réduction-récupération», par le compostage collectif, un système de solidarité pour les encombrants et des points d'apports volontaires enterrés et sécurisés.

Essaimage de la démarche

- Elargissement de certaines recommandations dans le Cahier des Prescriptions Techniques et Environnementales (**CAPTEN**)
- Action identifiée comme prioritaire dans le défi « Une ville saine et sportive, qui préserve et améliore la santé de tous » de **Niort Durable 2030**

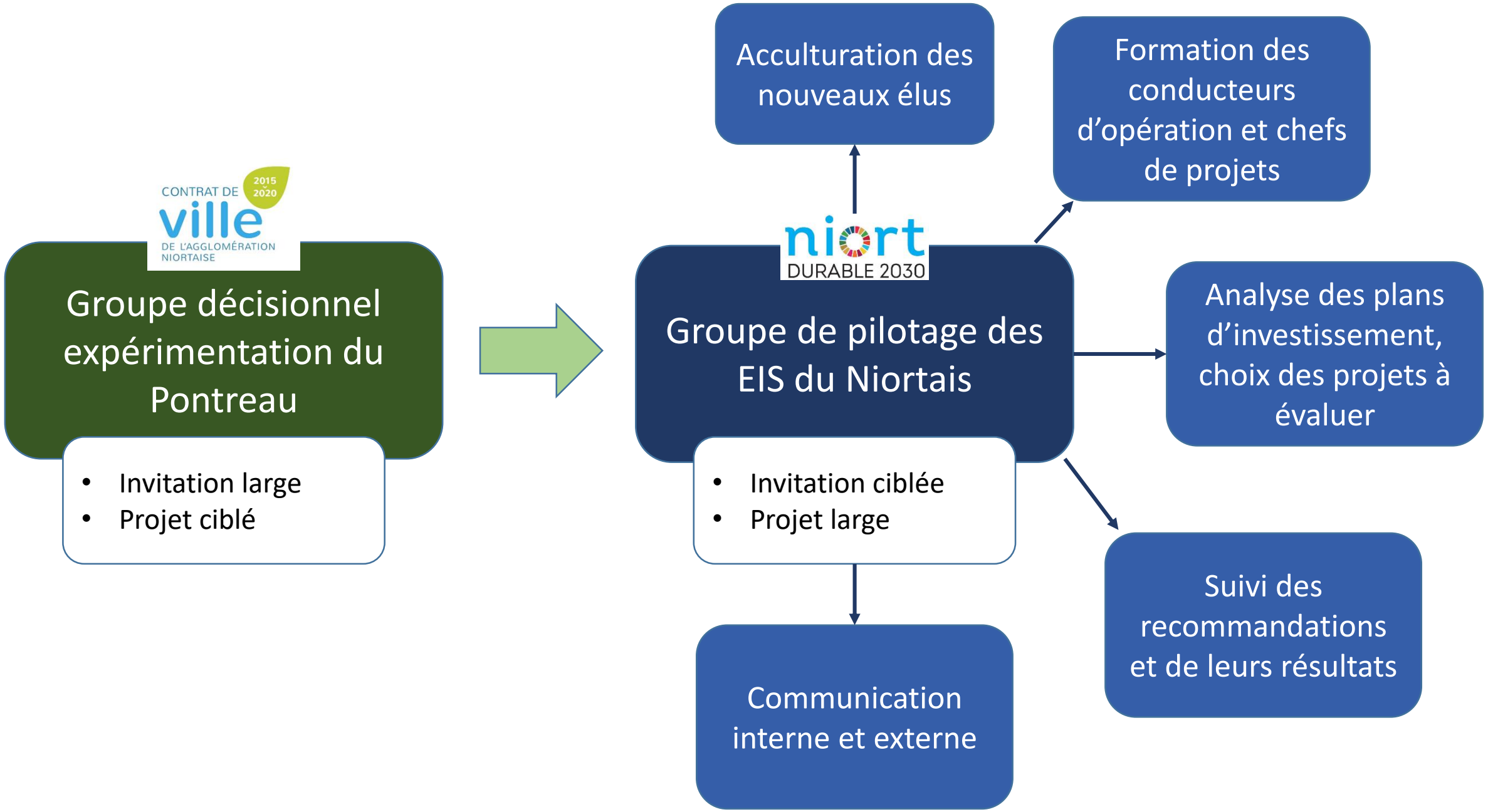
CONTRAT DE ville 2015 2020
DE L'AGGLOMÉRATION NIORTAISE
Groupe décisionnel expérimentation du Pontreau
Invitation large
Projet ciblé
niort DURABLE 2030
Groupe de pilotage des EIS du Niortais
Invitation ciblée
Projet large
Acculturation des nouveaux élus
Formation des conducteurs d'opération et chefs de projets
Analyse des plans d'investissement, choix des projets à évaluer
Suivi des recommandations et de leurs résultats
Communication interne et externe

Perspectives pour le CLS

Pour résumer, l'EIS peut être utilisée comme un outil **d'aide à la décision**, de **concertation**, de **transversalité**, de **prise de conscience** de la responsabilité des collectivités en matière de santé et de l'importance d'intégrer la réflexion sur les déterminants de santé dans les pratiques, au même titre que les enjeux climatiques.

(« la santé dans toutes les politiques »)

Elle permet la projection sur le long terme.

Elle met en avant la convergence entre le CLS, son axe santé-environnement, son axe santé mentale, et la démarche de développement durable ou de transition.

Elle donne aussi de la visibilité au CLS, tant en interne qu'à l'externe, et contribue ainsi à sa légitimité.

Travail à poursuivre : prise de conscience à ne pas agir, place des inégalités dans les déterminants de santé.